

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
26 OCTOBRE 2021
à 19 H 15

Présents : M. PARIZOT Martial, Mme BERGER Bernadette, MM FERREUX Sylvain, PRIN Alexandre – adjoints, Mmes CARTIER Catherine, LIMBARDET Anne, Messieurs BON Fabrice, POCHERON Jérôme, RENARD Jean-Marc, RUBACHA Laurent

Absents excusés : Mme PRIN Corinne pouvoir à M. FERREUX Sylvain, Mme MELSION Clarisse pouvoir à M. RENARD Jean-Marc, M. BATAILLARD Yves pouvoir à Mme BERGER Bernadette, M. GAUTHIER Ludovic pouvoir à Mme CARTIER Catherine

Secrétaire de séance : M. FERREUX Sylvain

Monsieur le Maire donne lecture du compte-rendu du 21 septembre 2021.
Le conseil l'approuve à l'unanimité et le signe.

ORDRE DU JOUR :

- *Choix nouveaux locataires appartement 2A*
- *Approbation du règlement de l'aire de jeux*
- *Informations du maire*
- *Questions diverses*

I – Nouveaux locataires appartement 2A rue de Bessey

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que M. Jean-Paul BONNOT quitte son logement au 31 octobre 2021.

Mme Flavie JOLIBOIS et M. Adrien GONCALVES, tous deux en CDI, ont présenté leur candidature. Un garant leur a été demandé.

Le bail sera conclu pour une période de 3 ans à compter du 1^{er} novembre 2021 (loi n°94624 du 21 juillet 1994) pour un loyer mensuel de 482.20 € (quatre cent quatre-vingt-deux euros vingt centimes) chauffage compris, révisable chaque année selon l'indice de référence des loyers du 3^{ème} trimestre 2021.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte de louer le logement 2A rue de Bessey à Mme JOLIBOIS et M. GONCALVES et autorise Monsieur le Maire à signer le bail et tous les documents y afférents.

2 – Approbation du règlement de l'aire de jeux

Monsieur le Maire donne lecture du projet d'arrêté municipal portant règlement intérieur de l'aire de jeux et le soumet au vote pour approbation.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve cet arrêté à l'unanimité.

3 – Informations du maire

- Demande de subvention 2022 de la prévention routière pour 250 € : cette demande sera étudiée ultérieurement.
- Une subvention de 9 744.93 € a été attribuée par le Conseil Départemental dans le cadre des amendes de police pour les travaux de la place.
- Devis Fèvre Viellard concernant la rue de Bessey – 2 passages par an
 - 1) Passage au lamier le long du talus
 - Elagage des arbres et arbustes gênant les engins
 - Broyage des branches

Pour un montant de 520 € H.T.
 - 2) Entrée côté Bessey les Côteaux + talus et fossés
 - Virage Tarsul + entrée à l'aide d'une épareuse de 8 m 50 (2 passages par an)

Pour un montant de 690 € H.T.
- Aire de Jeux : Bilan positif concernant l'inauguration du dimanche 24 octobre 2021
 - o Acheter et mettre en place un groom sur le portillon
 - o Déblayer en urgence les grosses pierres entourant l'arbre à l'entrée de l'aire de jeux qui sont dangereuses
- Commencer à réfléchir sur l'emploi d'un second agent technique en CDD ? mi-temps ? annualisation ?
- Concernant les dégâts occasionnés par la sécheresse sur l'église, le mur d'enceinte du cimetière et le vestiaire de foot, l'expert est passé ce jour et doit rendre son rapport.

4 – Questions diverses

Il est procédé à un tour de table.

- Jérôme POCHERON : Devant la satisfaction des habitants concernant l'aire de jeux, un projet de city stade pour les jeunes est à l'étude vers la gravière.
- Jean-Marc RENARD : nuisances sonores dues aux véhicules motorisés.
- Bernadette BERGER :
 - o Repas des aînés
 - Distribution des invitations en cours pour le repas du 11/12/2021
 - La salle sera préparée la veille
 - Animation musicale par Paul MURANO pour un coût de 250 €
 - o Un conseil municipal jeunes est à l'étude. La ville de Genlis a invité Mme BERGER à un conseil jeunes. Il n'y a aucun volontaire pour l'heure.
 - o Spectacle des enfants le 22/12/2021 avec la venue du Père Noël

Les vœux du maire auront lieu le 8 janvier 2022 à la salle polyvalente.

Possibilité de demander une subvention de la région « Flip Flop » pour végétaliser les jardins de l'école.

La batterie du défibrillateur est défectueuse.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 45.